

2025
Mars / Avril

#20

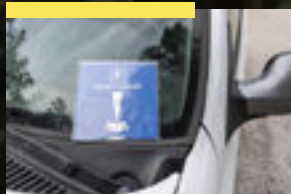
VUE DU PONT

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT SAINT MARTIN



AU FIL DE L'ACTU

**9 places arrêt
minute devant
vos commerces**



INFOS TRAVAUX

**Aire de loisirs :
les travaux sont
lancés**



EN ACTIONS

**Pôle Enfance :
début des travaux
fin 2025**



Retour en images...



Vendredi 10 janvier

Salle comble pour les vœux à la population

Le Maire, Yannick Fétiveau, a pris la parole devant près de 300 Martipontain-es, rassemblé-es à l'Origami. Il a dressé la feuille de route des projets pour la fin de ce mandat (pôle Enfance / Jeunesse, aire de loisirs, nouveaux itinéraires doux, nouveaux logements...). La médaille de la Ville a été remise à Michel Barré, Michel Jarny et Christian Gautreau, pour leurs engagements bénévoles respectifs.



Mercredi 22 janvier

Révision du PLU : dernière réunion avant arrêt en Conseil municipal

Près d'une centaine de martipontain-es ont pris part à la dernière réunion publique organisée dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les grandes orientations du futur document n'ont pas fait débat. Les enjeux liés au stationnement étaient au cœur de nombreux échanges.



Samedi 25 janvier

La Muse Rouge fait le plein pour la Nuit de la Lecture

La Médiathèque Le 3^{ème} Lieu proposait une programmation dédiée aux patrimoines, thème 2025 de cet événement national. Après avoir lu une sélection d'histoires aux enfants et servi une soupe aux participant-es, le spectacle Muse Rouge a clôt la soirée, replongeant le public dans l'histoire des luttes ouvrières au cours des années 1920.



Samedi 1^{er} février

Affluence record pour le Brickmaster

La Médiathèque Le 3^{ème} Lieu et Quentin Charrier, référent jeu, organisaient pour la troisième année consécutive une compétition de Lego. 15 binômes se sont affrontés lors d'épreuves de construction, suivies par un public venu en nombre, qui a pu profiter d'animations. En fin d'après-midi, le jury a désigné Diane et Clovis Crétal vainqueurs du concours. Félicitations !

p. 4
Au fil de l'actu

p. 9
Infos Travaux

p. 10
Décryptage

p. 12
En actions

p. 14
Solidarités

p. 15
Les élu-es vous répondent

p. 16
Portraits

p. 18
Parole aux associations

p. 22
Culture

p. 23
État civil / Agenda



© Ville de Pont Saint Martin

Magazine de la mairie de Pont Saint Martin
Vue du Pont, n°20, mars-avril 2025
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau
Rédaction et mise en page : Samuel Ladvenu
Crédit photo : Ville de Pont Saint Martin sauf mention contraire

Le magazine de Pont Saint Martin est édité par l'imprimerie Offset 5 en 3 100 exemplaires. Distribué dans les boîtes aux lettres de la commune, il est également disponible en mairie. Dans une démarche environnementale, ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.

ÉDITO

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

Depuis 2 mandats, l'équipe municipale est entièrement mobilisée au service d'une agriculture nourricière et durable. L'approbation du projet agricole et alimentaire lors du dernier Conseil municipal ancre cet engagement dans la durée.

À l'échelle du territoire communautaire, Pont Saint Martin fait figure de pionnier.

Il faut dire qu'au regard de notre situation géographique aux portes de l'agglomération nantaise, notre agriculture et notre viticulture ont vécu au fil des années la perte de nombreux sièges d'exploitations familiaux, contribuant ainsi au développement de friches, en lieu et place des terres jadis exploitées. Un parcellaire en lamelles doublé d'une intense spéculation foncière ont rendu vaine toute velléité de remembrement foncier par le passé.

Épauler l'activité agricole, caractéristique de notre identité rurale et facteur déterminant de la transition écologique des territoires, est essentiel dans un contexte où les méfaits de la mondialisation se font particulièrement sentir. Longtemps spectatrices des transformations agricoles, notre responsabilité d'élu-e nous amène aujourd'hui à investir comme acteur de l'aménagement du territoire au côté du monde agricole,



© Studio Lollier

Yannick Fétiveau
Maire - Pont Saint Martin



au service de notre souveraineté alimentaire.

Le vote du projet agricole et alimentaire parachève 7 ans d'actions, en concertation permanente avec les exploitant-es et à leur service. Le commun agricole du marais de l'île, les campagnes de remise en culture de terres en friche ou le rachat de la Ferme de la Moricière en constituent les principaux exemples.

Le cœur du projet, c'est son plan d'actions, qui s'articule autour de 9 objectifs et de 17 mesures concrètes, qui se déploieront dans les 6 années à venir. Nous réaffirmons ainsi nos priorités :

- Protéger les terres agricoles de la spéculation foncière
- Conforter les sièges d'exploitation en luttant contre la déprise agricole
- Accompagner la transmission des exploitations
- Faciliter la vente directe et l'achat des productions locales
- Promouvoir l'éco-pastoralisme dans les zones humides

Loin des grands discours, ce projet agricole et alimentaire concerté vise à agir à notre échelle. Avec pragmatisme et conviction. Je me réjouis que Grand Lieu Communauté s'engage désormais en soutien actif du monde agricole, pour appuyer nos efforts.

9 places arrêt minute devant vos commerces de proximité

Pour soutenir et conforter nos commerces de proximité, la Ville apporte une première réponse à la problématique du stationnement avec la création de 9 places arrêt minute en cœur de bourg.

La règle est simple : 30 minutes pour descendre de son véhicule et faire ses courses. Un marquage au sol a été réalisé et une signalétique spécifique installée. Les places arrêt minute se situent **place du Marché** (devant la pharmacie de la Place), **place Saint Martin** (à l'angle du Crédit Agricole), **place de Bretagne** (devant la Cave à l'envers) et **rue Maurice Utrillo** (à l'angle de la boulangerie Le Prali'noix).

Fruit d'un travail partenarial entre les commerçant·es du bourg, l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCAPL) et Simon Audineau, conseiller municipal, ces arrêts minutes doivent générer une rotation de la



clientèle favorable à la vie de nos commerces. Le disque apposé sur le tableau de bord permettra un contrôle du respect de l'arrêté municipal.

Nouveaux habitants : matinée d'accueil le 24 mai

Vous vous êtes installé·e dans la commune après mai 2024 ? La Ville vous invite à une matinée d'accueil le **samedi 24 mai, à partir de 10h30**. Rendez-vous place du Marché.

Au programme : balade dans le cœur de bourg et dégustation de produits locaux, fournis par les commerçant·es du marché.

Inscriptions par mail : vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr ou en retournant le coupon ci-contre en Mairie.



©Aurélien Mahot



Coupon réponse - Accueil des nouveaux habitants

Nom : _____

Adresse mail : _____

Prénom : _____

N° de téléphone : _____

Adresse postale : _____

Nombre de personnes présentes : _____

Grand Lieu 2040 : un projet de territoire pour voir loin

Le futur du territoire se construit dès aujourd'hui. C'est la nécessité d'anticiper qui a amené les élu-es de Grand Lieu Communauté à engager l'élaboration du projet de territoire Grand Lieu 2040. Pour l'enrichir, une consultation citoyenne est organisée jusqu'à fin mars.

Un territoire où il sera agréable de vivre et de travailler dans un environnement préservé. Cette ambition est partagée par les 9 communes du territoire et leurs élu-es, qui se sont accordés sur 5 champs d'actions prioritaires pour structurer l'élaboration du projet de territoire : le cadre de vie et l'habitat, la nature et l'environnement, les déplacements, le dynamisme local, la qualité de vie et le vivre-ensemble.

Une démarche de consultation citoyenne

Depuis novembre 2024, le projet a été soumis aux partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques et associatifs, qui l'ont analysé, commenté et amendé. Le fruit de ces réflexions est aujourd'hui présenté aux habitant-es du territoire, via une plateforme de consultation citoyenne.

Pour les 9 Maires de Grand Lieu Communauté, « cette consultation citoyenne est essentielle pour enrichir le



projet commun et veiller à ce qu'il reflète les priorités de la population. La contribution de chacun-e est précieuse pour construire un avenir durable, en adéquation avec les attentes des citoyen-nes et dans le respect de la singularité de chaque commune. »

Jusqu'au 31 mars, vous avez l'occasion de donner votre avis et de formuler vos propositions sur grandlieuconsultations.grandlieu.fr

Des chauffeurs de mini-bus recherchés

La Ville simplifie la mobilité des seniors en mettant à disposition un mini-bus, afin de les emmener aux activités des associations Les Joyeux Saint Martin et Pause Café ou faire leurs courses (marché du samedi matin ou commerces).

Ce service solidaire est assuré par un groupe de bénévoles engagés. Pour le pérenniser et assurer des permanences régulières, les bonnes volontés sont les bienvenues.

Disponible et intéressé-e ? Contactez la Mairie au 02 40 26 80 23 ou contact@mairie-pontsaintmartin.fr



© Adobe Stock

La Ville réorganise les déplacements dans le lotissement du Petit Clos



Depuis la mise en service de la passerelle piétonne, une hausse significative de la circulation automobile a été constatée dans le lotissement du Petit Clos, lors des périodes d'entrée et de sortie des écoles. Pour mieux l'encadrer, la Ville engage des aménagements à court terme, suite à une concertation constructive avec les riverain-es.

En quoi consistent ces aménagements ?

- Instauration d'un sens unique de circulation, avenue de l'Ognon
- Création d'une douzaine de places de stationnement

- Mise en place d'une voie cyclable jusqu'à la passerelle piétonne
- Installation de panneaux de signalisation adaptés, pour sécuriser les déplacements doux

Le Maire, Yannick Fétiveau, se félicite de la fréquentation de la passerelle, « qui facilite la dépose des enfants à l'école pour de nombreuses familles habitant au sud de la commune. Les solutions proposées, concertées avec les habitant-es du Petit Clos, sécuriseront les riverain-es et les usager-es de la passerelle. Nous en ferons le bilan, une fois l'année scolaire terminée. »

Frelons asiatiques : informez la Mairie

Le début du printemps constitue la période de développement des nids de frelons asiatiques. Cette espèce invasive établit ses quartiers dans des zones habitées, à des hauteurs très variables et de préférence dans des espaces abrités (avant-toits, encadrement de portes et fenêtres, toitures...).

Vous avez remarqué un nid chez vous ? Adressez-vous à la Mairie avant de faire appel à un-e professionnel-le pour

le retirer. Cela vous permettra de bénéficier d'un soutien financier et d'être mis en lien avec un prestataire agréé pour programmer son enlèvement.

Plus d'informations au 02 40 26 80 23 ou sur le site internet polleniz.fr



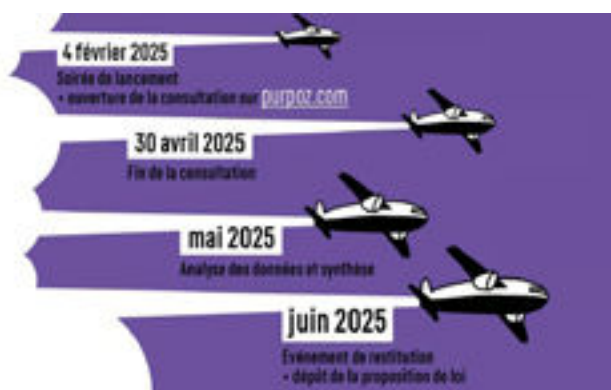
Aéroport Nantes Atlantique : participez à l'élaboration d'une proposition de loi pour réduire les nuisances

Avec l'essor des compagnies aériennes low cost, l'activité de l'aéroport de Nantes Atlantique est passée en 10 ans de 4 millions de passagers-ères à plus de 7 millions par an. Cette évolution de trafic engendre mécaniquement une augmentation des nuisances pour les populations survolées.

Face à cette évolution exponentielle du trafic de notre aéroport périurbain, et en l'absence de visibilité sur le cahier des charges proposé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) aux futurs candidats à la gestion de Nantes Atlantique, Julie Laernoës, députée de la 4^{ème} circonscription, a réuni les maires des communes riveraines de l'aéroport, en réunion publique, à Bouguenais, afin de lancer une consultation citoyenne visant à élaborer ensemble une proposition de loi ayant pour objectif de lutter contre les nuisances de l'Aéroport de Nantes Atlantique pour mieux protéger la santé des populations survolées.

Ce travail de coécriture de cette future loi adaptée à notre territoire s'articule autour de 3 axes :

- La régulation du nombre de mouvements faisant suite à une étude d'impact
- L'extension de l'amplitude du couvre-feu de 6h à 8h



conformément aux recommandations de l'OMS

- Le doublement des plafonds des amendes pour les compagnies aériennes lors du non-respect du couvre-feu

Une opportunité pour chacun d'entre nous de participer à l'élaboration d'une loi et de faire entendre votre voix sur un sujet préoccupant pour notre territoire. Vous avez jusqu'au 30 avril pour participer !

Plus d'informations sur le site internet : purpoz.com

L'Union des Commerçants organise sa chasse aux œufs

Depuis plus de 15 ans, l'UCAPL (Union des commerçants, artisans et professions libérales) invite les enfants et leurs parents à une grande chasse aux œufs.

La prochaine édition aura lieu le **lundi 21 avril**, à partir de 11h, à la salle du Vieux Pressoir. 10 000 œufs seront cachés dans 2 zones distinctes (0-6 ans et 7 ans et plus). Une mise en commun est ensuite prévue avant une redistribution à tous les participant-es.

Pensez à votre contenant pour ramener les œufs récoltés !



Titres d'identité : les modalités du service évoluent

Le bureau des cartes d'identité / passeports a déménagé. Vous êtes désormais reçu-e à l'Hôtel de Ville par l'équipe du Guichet Unique, afin de finaliser votre demande et d'effectuer la prise d'empreintes.

Prise de rendez-vous en ligne : mairie-pontsaintmartin.fr

Une fois votre titre d'identité imprimé et réceptionné par les services municipaux, vous pouvez le récupérer sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie.

Pour rappel, avant de vous déplacer, une pré-demande en ligne reste obligatoire : passeport.ants.gouv.fr



©Adobe Stock

Un projet de création-reprise d'entreprise ? Faites-vous accompagner !



©Adobe Stock

Grand Lieu Communauté propose un accompagnement gratuit à la création-reprise d'entreprise : Osez l'Éco. Ce programme sur-mesure permet aux entrepreneurs en devenir de bénéficier d'un accompagnement dans toutes les étapes de leur projet.

Chaque mois, 3 rendez-vous sont proposés avec l'intervention de nombreux partenaires qui partagent leur expertise, pour un suivi adapté.

Plus d'informations sur le site internet de Grand Lieu Communauté : www.grandlieu.fr



Un Forum des Métiers de Demain fin avril, à La Chevrolière

Grand Lieu Communauté organise la première édition du Forum des Métiers de Demain les **25 et 26 avril 2025**. Un événement unique pour mettre en lumière les filières d'avenir sur notre territoire, et anticiper les transformations économiques à l'échelle locale. 7 secteurs d'activité seront mis à l'honneur : les nouvelles énergies, l'économie circulaire, l'habitat et l'éco-construction, l'alimentation durable, l'économie des seniors, la robotique, le numérique.

Plus d'informations auprès de Grand Lieu Communauté : dev-eco@grandlieu.fr ou 02 40 78 68 08

L'aire de loisirs fera la joie des martipontain·es cet été



Depuis la fin février, les engins de chantier ont pris possession des lieux pour engager la construction du pumptrack.

Le long de l'Ognon, derrière le complexe sportif, le chantier de l'aire de loisirs a débuté. Le pumptrack sera rapidement finalisé, idéalement avant la fin avril. Les martipontain·es pourront s'approprier les lieux dès cet été.

Initié par le Conseil Municipal des Enfants, ce nouvel espace sportif de plein air sera également un nouveau lieu de rencontres intergénérationnelles réunissant les enfants, leurs familles et les assistant·es maternel·es qui ont participé au choix des jeux.

Première étape des travaux : la création du pumptrack. Sa conception et sa construction sont confiées à la société spécialisée HTracks. L'originalité de ce prestataire :

l'ensemble de ses salariés pratiquent le BMX, ce sont donc des experts !

Son tracé et les différents sauts qui le composent sont adaptés à tous les niveaux de pratique du BMX, de la trottinette, du skate ou bien des rollers. L'équipement sera intégré à l'environnement naturel grâce à la création de talus à faible pente, végétalisés à l'issue du chantier.

Dans un second temps, les cheminements seront retravaillés pour simplifier l'accès à toutes et tous. De nouveaux jeux seront installés (parcours acrobatique, cabane, balançoire...) ainsi que des tables et des bancs. Ainsi, toutes les générations pourront s'approprier ce nouvel espace à la belle saison.

Place nette pour de nouveaux logements, rue de Nantes



Les bâtiments situés au 8, 8bis et 10 rue de Nantes ont été démolis. La construction de 5 logements locatifs sociaux sera engagée dans les prochains mois.



AGRICULTURE DURABLE

Agir durablement avec les agriculteurs, au service des Martipontain·es

Lors du Conseil municipal du 27 février, les élu·es ont approuvé le projet agricole et alimentaire communal. La Ville se dote ainsi d'une stratégie cohérente et d'un plan d'actions complet pour les 6 années à venir. Avec toujours pour objectif de défendre une agriculture locale, durable et nourricière.

Le projet agricole et alimentaire, à quoi ça sert ?

En 2017, la Ville missionne la Chambre d'Agriculture pour mener un diagnostic de territoire qui met en lumière plusieurs problématiques : baisse du nombre de sièges d'exploitation, artificialisation des terres agricoles, difficultés du secteur viticole et enrichissement de certaines zones. En parallèle, plusieurs agriculteurs·trices font part de contraintes à leur volonté de développer leur activité.

Voici résumé l'engagement municipal en faveur de l'agriculture locale. Depuis, au travers de multiples actions

concertées et partenariales (mise en place d'un commun au Marais de l'île, remise en culture de terres en friche, achat et portage de la Ferme de la Moricière...), les élu·es ont prouvé leur volontarisme.

Aujourd'hui, le projet agricole et alimentaire communal constitue une nouvelle réponse concrète et opérationnelle aux enjeux des exploitant·es de la commune. Selon le Maire, Yannick Fétiveau, « **se doter d'une stratégie marquée dans la durée l'engagement de la Municipalité aux côtés du monde agricole.** » >>

Un projet concerté pendant 2 ans

Pour élaborer ce document, la Ville a reconduit son partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Un groupe de travail a été mis sur pied fin 2022. Plusieurs visites d'exploitations ont été organisées. L'occasion pour les exploitant-es d'exprimer leurs attentes, notamment le besoin de foncier agricole.

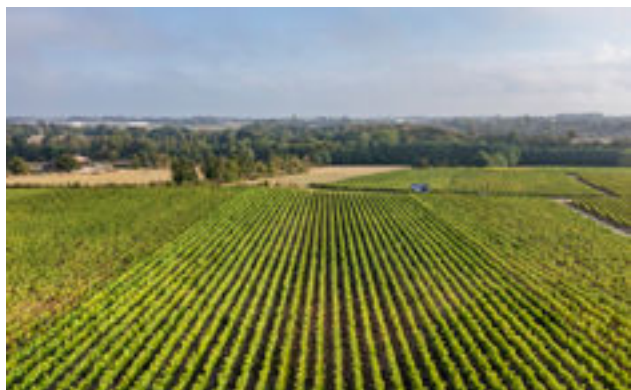
L'issue de ce travail de terrain, c'est un projet concret et opérationnel, qui s'articule autour de 9 objectifs et 17 actions. Présenté en amont du vote en Conseil municipal lors d'un comité agricole, il a été validé par le monde agricole pour une durée de 6 ans. Pour Christophe Legland, Adjoint, *« nous cherchons à agir à notre échelle, avec conviction et pragmatisme, pour soutenir l'agriculture communale. »*

Zoom sur les 4 objectifs prioritaires du projet agricole et alimentaire

1

Faciliter la vente directe et l'achat des productions locales

Pendant les 6 prochaines années, la Ville travaillera à valoriser la vente directe auprès des habitant-es, par le biais de ses outils de communication. Elle fera preuve d'exemplarité dans ses approvisionnements, que ce soit au restaurant scolaire ou lors de ses événements, afin de mettre en avant le local, dès que ce sera possible.



©Valéry Joncheray

2

Protéger les terres agricoles de la spéculation foncière

La Ville, en concertation avec ses exploitant-es et les communes voisines, va engager la réflexion sur l'opportunité d'un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) sur un territoire allant au-delà des limites communales. Un outil qui donne un droit de préemption au Département, sur décision des communes.



©Aurélien Maillot

3

Conforter les sièges d'exploitation en luttant contre la déprise agricole

Les friches représentent 17% du territoire communal. Elles sont localisées en bonne partie dans les anciens secteurs viticoles. La Ville en fait un enjeu majeur. C'est pourquoi elle veut redonner vie au plateau des Heuderries, situé entre Viais et le bourg, et actuellement en grande partie à l'abandon.



De nombreux-ses agriculteurs-trices de la commune ont été partie prenante de l'élaboration du projet agricole et alimentaire local.

4

Promouvoir l'éco-pastoralisme dans les zones humides

Pont Saint Martin regorge de zones humides. Les préserver constitue un enjeu environnemental (qualité de l'eau, protection de la biodiversité). La Ville poursuit sa politique d'acquisition, de restauration et de mise à disposition auprès d'éleveurs-euses du territoire pour développer l'éco-pastoralisme.



Pôle Enfance / Jeunesse

Les travaux se préparent pour la rentrée 2025

Les élu-es, les services municipaux et le cabinet d'architectes MIMA, retenu pour concevoir le nouveau pôle Enfance / Jeunesse, travaillent main dans la main depuis plusieurs semaines afin d'ajuster le projet et l'adapter au mieux aux besoins. La démolition de la Maison de l'Enfance actuelle interviendra logiquement à la rentrée 2025, avant que les travaux de construction du nouvel équipement débutent en fin d'année.

L'orientation du bâtiment revue

Le projet initial soumis par le cabinet d'architectes MIMA envisageait d'orienter le bâtiment en courbe, en direction de la rue des Sports. Pour optimiser les espaces intérieurs et créer une deuxième cour extérieure, avec préau couvert, l'orientation de l'équipement a été revue, de manière à dessiner une contre-courbe.

Autre avantage : les enfants pourront monter et descendre plus facilement de leur bus, en l'attendant à l'abri en cas de mauvais temps, grâce à une casquette adaptée. Le bâtiment accueillera les enfants sur 2 niveaux (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) et les bureaux administratifs seront installés au 2nd étage, afin de réunir dans un même bâtiment tous les agents du service Enfance Jeunesse.

Une concertation avec l'équipe d'animation

Un hall d'accueil généreux permettra d'accueillir les familles comme il se doit. Les 2 salles d'activités au rez-de-chaussée et à l'étage accueilleront les enfants dans des conditions optimales. Les salles d'activités au 2nd étage seront mises à disposition des associations après la fermeture du périscolaire. Le nouveau bâtiment abritera un Espace Jeunes pour les adolescent-es, afin de donner les moyens matériels adéquats d'un parcours citoyen.

Pour Martine Chabirand, Adjointe déléguée à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Sports, « ***ce nouvel équipement va indéniablement simplifier la vie des familles. C'est également le gage d'un meilleur accompagnement pédagogique lors des temps périscolaires.*** »



Plan d'ensemble du futur bâtiment, qui permet de visualiser l'évolution de son orientation par rapport à l'esquisse initiale.

©MIMA

Une consommation énergétique minimale

Cohérente avec ses engagements en matière de transition écologique, la Municipalité porte un projet de construction exemplaire en matière énergétique.

C'est pourquoi le futur Pôle Enfance / Jeunesse ambitionne d'être un bâtiment qui ne consomme pas plus d'énergie qu'il n'en produit, grâce à des panneaux photovoltaïques installés en toiture. De grandes surfaces vitrées permettront de bénéficier de l'ensoleillement naturel.

1^{er} trimestre 2027

Fin des travaux
et réception du futur
pôle Enfance / Jeunesse

Christian Chiron, Adjoint délégué à l'Économie, au Patrimoine et à la Transition énergétique, complète :
« Dans sa conception, le bâtiment en projet est beaucoup plus compact que la Maison de l'Enfance, ce qui limite les surfaces extérieures, et donc les déperditions de chaleur. C'est l'idéal pour s'approcher des standards d'un bâtiment passif. »

580 m²

Surface de la Maison de l'Enfance actuelle



1 200 m²

Surface du futur bâtiment périscolaire

Où et comment seront accueillis les enfants à partir de la rentrée 2025 ?

Lors des temps de pause méridienne

L'impact de la démolition de la Maison de l'Enfance sera minime, car seule la cour du bâtiment était utilisée le midi. Pour compenser, l'espace extérieur situé entre l'école élémentaire et le restaurant scolaire sera mis à profit, ainsi que le hall de l'école élémentaire en cas d'intempéries.

Lors des temps périscolaires et d'ALSH

Les locaux de l'école maternelle permettront d'accueillir les enfants suite à la démolition. Une salle de classe ainsi que la salle de motricité seront utilisées. Les salles de sieste permettront aux enfants de faire la sieste lors des temps d'accueil de loisirs. La borne de pointage pour signaler l'arrivée et le départ de son enfant sera également déplacée dans l'école maternelle.

Pour expliquer les modalités d'accueil, un courrier sera adressé aux familles avant la rentrée scolaire 2025.



© Aurélien Mahot

Séjour seniors

Cet été, direction la côte aquitaine

Lors de la saison estivale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, **du 28 juin au 5 juillet 2025**, un séjour pour les plus de 60 ans en Gironde.

Les seniors martipontains seront hébergés dans le village vacances Les Dunes, à Carcans-Maubuisson, au cœur de la forêt domaniale de Bombannes, au bord du plus grand lac naturel d'eau douce de France et à 7 kilomètres de l'océan Atlantique. Bordé de pistes cyclables, le village constitue un cadre convivial propice aux vacances et à la détente, à la jonction du Médoc et de l'océan.

Au programme :

- Circuit touristique sur la route des vins à

la découverte des châteaux du Médoc

- Visite de Bordeaux, ville classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Balades à Lacanau Océan, à Soulac, au Verdon-sur-Mer et au Cap Ferret.

Le programme et les tarifs sont disponibles au CCAS au 02 40 67 77 99. Une aide financière peut être attribuée sous conditions de ressources.



©David Remazeilles

Préparer sa retraite

Atelier Bienvenue à la retraite

La CARSAT Pays de la Loire et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisent l'atelier **Bienvenue à la retraite** pour vous donner des clés afin de bien commencer votre retraite et être acteur-trice de votre nouvelle vie.

Organisés en petit groupe, ces ateliers sont l'occasion de partager votre expérience avec d'autres retraité-es et échanger avec un expert en prévention sur des thématiques variées. Ils s'adressent aux futur-es retraité-es et aux jeunes retraité-es (depuis 2 ans tout au plus).

Les ateliers abordent les sujets suivants :

- Les démarches administratives et financières pour

connaître ses droits à la retraite, gérer son budget, ses ressources, etc.

- Vos envies, vos projets, votre tempo pour trouver sa place et son rythme dans cette nouvelle vie
- Prendre soin de soi pour préserver sa santé et garantir son bien-être



La première séance est organisée le **jeudi 24 avril**, de 14h à 16h, au 3^{ème} Lieu. Le parcours collectif se poursuit jusqu'au 11 septembre 2025.

Inscriptions au 02 40 67 77 99 ou solidarites@mairie-pontsaintmartin.fr

LES ÉLU·ES VOUS RÉPONDENT

Ma fille, scolarisée dans la commune, se rend régulièrement à la piscine avec l'école. Je me demandais quel rôle joue la Mairie dans la mise en place de ce genre de projets ?



Réponse de :

Martine Chabirand
Adjointe déléguée à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Sports



« La Ville collabore étroitement avec les équipes enseignantes des 3 écoles et soutient activement les projets en lien avec le sport, la culture et l'environnement.

Pour la natation, dont l'apprentissage à l'école est obligatoire, la commune finance les créneaux de natation au centre aquatique Le Grand 9, pour un montant annuel de 21 390€ (transport pris en charge par Grand Lieu Communauté). Les interventions d'éducateurs·trices dans les classes (FC Grand Lieu, USP Basket, USP Tennis de Table...) sont subventionnées à hauteur de 1 300€ par association.

En matière culturelle, chaque classe se rend 2 fois par an à la Médiathèque. Chaque enseignant·e dispose d'un compte qui lui permet d'emprunter des livres pour ses élèves. La Ville soutient l'association Mixt (ex Musique et Danse 44), qui intervient régulièrement dans les 3 écoles, pour un montant annuel de 10 660€.

Chaque année, 25€ sont alloués par élève pour l'organisation d'une classe découverte. Cette attribution, pour chaque école, concerne une classe en élémentaire ou plusieurs classes élémentaires de même niveau.

Sur le plan environnemental, la Mairie pérennise la Halte nature comme outil de sensibilisation à l'environnement. Des sorties canoë et des balades découverte du Marais de l'île sont organisées avec les classes de CM1/CM2, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Logne et Grand Lieu et la Maison du Lac, soit un coût de 9 758€.

Ainsi, le soutien financier de la commune aux projets pédagogiques est de 53 208€ pour l'année en cours. »

Pourquoi devrais-je venir participer à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?



Réponse de :

Christophe Legland
Adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat et au Logement



« Le projet de PLU sera soumis à enquête publique pendant un mois, **de mi-mai à mi-juin**. Les dates exactes seront communiquées prochainement.

Cette concertation est l'occasion pour les martipontain-es de s'informer sur les nouvelles règles d'urbanisme, la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. Elle vous permet également de contribuer activement à l'élaboration du PLU. Le futur règlement d'urbanisme a vocation à répondre aux besoins et attentes de la population tout en respectant le cadre légal dans lequel il est élaboré.

Vous pourrez également prendre connaissance des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celles-ci permettent à la commune de préciser les conditions d'aménagement de certains secteurs de renouvellement urbain en exprimant de manière qualitative les ambitions et la stratégie pour ces opérations. Les OAP donnent ainsi un cadre pour les grands projets à venir sur les 10 prochaines années.

L'enquête publique du PLU est organisée et supervisée par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif. Indépendant de la Mairie, il a pour mission de recevoir les observations du public, de faire des recommandations et de rédiger un rapport d'enquête. Ce rapport est ensuite remis à la commune et pourra faire évoluer ou non les pièces du PLU selon les observations exprimées, en justifiant les évolutions proposées pour rester dans le cadre législatif imposé.

Pour clore cette procédure de révision générale, le PLU amendé sera approuvé en Conseil municipal, probablement **en septembre ou octobre 2025.** »



©Yboo Agency

20 ans de l'Institut de Beauté

Nathalie Pichon : ambassadrice fidèle

Elle y a installé son Institut de Beauté avant d'y poser ses bagages. Il y a 20 ans, Nathalie Pichon a fait de la commune son lieu de vie et de travail. D'abord au 2, rue de Nantes, puis au 99 de la même rue, son « **petit commerce à taille humaine** » a séduit une clientèle fidèle depuis 2 décennies. « **Je reçois désormais en rendez-vous les filles de mes premières clientes** », en sourit Nathalie Pichon.

À n'en pas douter, son équipe expérimentée et l'ambiance chaleureuse de son institut jouent un grand rôle dans ce succès. « **Il faut tisser une relation de confiance forte et d'écoute avec les client-es. C'est important de prendre le temps de connaître les personnes.** »

Nathalie Pichon possède un autre Institut de Beauté à Bouaye. Tout l'opposé de l'esprit qui règne dans les instituts de beauté de centres commerciaux. « **Avoir 2 instituts me permet de rester au contact des client-es et de continuer à exercer mon métier. Je ne me vois pas gérer mon entreprise derrière un bureau.** »

Pour fêter dignement les 20 ans de l'institut martipontain, Nathalie Pichon s'est mise en quête d'une ambassadrice et a lancé une élection via les réseaux sociaux. Un événement qui a donné de la visibilité à l'Institut de Beauté et... a fait venir de nouveaux clients ! Vivement les 30 ans !

L'Institut de Beauté, 99 rue de Nantes

Ouvert le lundi, de 14h à 19h, le mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 19h, le jeudi, de 9h à 20h, et le samedi, de 9h à 13h

Collectif de Noël / Passerelle des Arts : un partenariat fructueux

Le Collectif de Noël égaye les abords de la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu depuis plusieurs années à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ils ont reçu cette fois le soutien de l'association Passerelle des Arts. Les jeunes, encadrés par leur professeure Céline Broudin, ont réalisé couronnes, pains d'épices et Père Noël, pour décorer la passerelle métallique, située devant l'équipement culturel. Un soutien bienvenu et du plus bel effet.



Changement de propriétaires à L'Évidence

Fabrice et Maxime Piveteau, une affaire de famille

Ils fêteront les 1 an de leur installation le vendredi 20 juin. Fabrice, le père, et Maxime, le fils, ont repris le bar-tabac L'Évidence depuis l'été 2024. Fabrice était à la tête d'un autre établissement depuis 7 ans, à La Chapelle-Heulin.

« *J'avais envie de changement, de repartir sur une affaire plus importante et de m'associer avec mon fils* », explique-t-il. Un fils, justement, qui n'a pas hésité une seconde pour laisser son emploi de chauffeur-routier, lui qui réalisait déjà quelques extras derrière le comptoir ou au service.

Depuis leur arrivée, un vent de fraîcheur souffle sur le bar-tabac de la place Saint-Martin. Horaires élargis, nouvelle terrasse, coin tabac modernisé et salle arrière rafraîchie : le duo fourmille d'idées et de projets, et envisage même à terme un réagencement complet de l'établissement.

De l'autre côté du comptoir, la clientèle est restée fidèle et apprécie les nouveautés. « *Même en plein après-midi, il est rare que l'on se retrouve seuls dans le bar, c'est rassurant.* »



C'est une bonne première année pour nous. » Pourvu que ça dure !

Bar-tabac L'Évidence, 2 place Saint Martin
Ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 20h, et le samedi, de 8h30 à 18h

Le bar-tabac L'Évidence propose le **service paiement de proximité du Trésor Public**. Impôts, factures de service public et amendes peuvent y être réglées par espèces (montant maximal de 300€) ou par carte bancaire.



Blandine Godard : reconvertie épanouie

Après une première carrière partagée entre la voile à très haut niveau et un emploi dans le secteur du bâtiment, Blandine Godard a pris un virage professionnel. Pendant 18 mois, elle s'est formée au coaching et à l'hypnose, avant de se lancer à son compte en début d'année.

Blandine accompagne désormais les personnes qui rencontrent des blocages dans leur vie professionnelle ou personnelle. Au cours de thérapies brèves, elle les remet en mouvement, en se concentrant sur leur situation présente. Derrière, beaucoup repose sur la motivation et le véritable désir de changement. « *Je me vois comme un copilote, qui donne les moyens pour mieux se connaître et atteindre ses objectifs.* »

Blandine Godard (coach de vie/praticienne en hypnose)
godard.blandine@gmail.com / 06 12 56 14 21

Joyeux Saint Martin

Invitation à notre thé dansant

Nous remercions nos adhérents d'être venus nombreux à notre Assemblée Générale et nous les informons que les membres du bureau sortants et ses représentants ont été réélus pour 3 ans.

Le Joyeux Saint Martin organise un thé dansant le **mardi 25 mars 2025** à l'Origami, animé par Stéphane Mercier. Entrée 10€, le goûter et les boissons sont offertes.

Nous informons nos adhérents qu'il reste des places pour la sortie La Mayenne : croisière Laval & Musée Tatin le **mardi 29 avril 2025**, déjeuner au restaurant.

Contact : joyeuxsaintmartin@hotmail.com ou 06 69 52 84 18

Classe 67

58 ans en 2025

À cœurs vaillants rien d'impossible, nous vous convions à une journée festive le **mardi 1^{er} avril 2025** et ce n'est pas un poisson. Le groupe des quatre de Noirmoutier vous prépare une journée festive et compte retrouver les joyeux lurons d'antan.

En pensant à celles et ceux qui nous ont quittés, leur conjoint-e est cordialement invité-e à se joindre à la classe 67.

Pont Saint Martin accueille de nouveaux arrivants tous les ans. Alors, si vous êtes né-e en 1947, nous serons heureux de vous accueillir et d'échanger avec vous au cours de cette journée.

Le prix ne devrait pas dépasser les 50€ par personne. Une préinscription peut d'ores et déjà être effectuée avant le 16 mars 2025.

Contacts : Jean-Pierre Petit : 06 66 05 59 26
Daniel Deniaud : daniel.deniaud@neuf.fr ou 06 75 03 93 64
Jackie Cellier : 06 76 25 27 83 / Jacky Musard : 06 31 69 35 30

USP Yoga

Samedi 29 mars 2025, de 14h30 à 16h30, l'association USP Yoga propose un atelier ouvert à tous pour découvrir le

yoga chanté, avec Sophie Ranger.

Chant vibratoire et chant polyphonique (simple), pour permettre à notre voix de s'exprimer, de s'ouvrir et de vibrer en harmonie avec le groupe. Pour ressentir les profonds effets de se mettre soi-même en vibration avec nos propres sons, et d'apprendre à se mettre à l'unisson, en harmonie avec la voix des autres, et s'immerger dans la beauté des voix mêlées.

Courant avril, nous proposerons un atelier yoga du rire.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 14 juin à 14h30, suivie d'un pot convivial et d'une randonnée. Nous clôturerons la journée par un repas partagé.

Contact : uspyoga.fr

Les Martin Chanteurs préparent leur concert



Notre chœur a le plaisir de vous annoncer son prochain concert qui aura lieu le **dimanche 27 avril 2025, à 16h**, à l'Origami, sous la direction de Pablo Castillo.

Des professeurs de l'école de musique nous accompagneront. Nous aurons la joie d'accueillir le chœur de l'Université Permanente, dirigé par Elizabeth Osadtchy, notre ancienne cheffe, ainsi que la chorale Accord'elles de Savenay, dirigée par Albin Menant-Bourreau.

Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement sur notre site internet et notre page Facebook. Notez bien la date dans vos agendas, nous vous attendons nombreux pour une après-midi en musique en ce début de printemps.

Informations : www.martinchanteurs.fr ou page Facebook

Le Petit Lieu prépare sa saison 2025

C'est avec un bureau tout neuf que Le Petit Lieu repart pour cette nouvelle saison. Une recette identique aux années précédentes : de la convivialité, de l'échange et de la bonne humeur, avec en prime quelques surprises pour faire de cette saison, une saison réussie !

Rendez-vous place du marché le **samedi 26 avril 2025**, de 11h à 12h30 pour Le Petit retour du marché.

Contact : lepetitlieu.psm@gmail.com

Miz'en Scène

Les 24 et 25 mai prochains, venez encourager les jeunes de l'atelier spectacle pour leurs premiers pas sur scène.

"Comme une Mélodie !" raconte le quotidien d'un service pédiatrique, de ses patients et des professionnels qui y travaillent. Parmi eux se trouve Mélodie, une jeune patiente sans aucun souvenir de son passé, mais avec des capacités surprenantes...



Réservez dès à présent vos places :

- **Samedi 24 mai 2025, à 20h** : <https://urlr.me/jtYugT>
- **Dimanche 25 mai 2025, à 17h** : <https://urlr.me/NgZAmA>

Contact : 06 69 06 15 62 ou asso.mizenscene@gmail.com

Coceta Pont Saint Martin

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), aux côtés de la Préfecture de Loire-Atlantique et de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de Loire-Atlantique, ont annoncé l'organisation de permanences « pour aller à la rencontre des habitants » sur les communes volontaires.

L'objectif est de présenter le bilan de la consultation numérique du public qui s'est déroulée en septembre dernier sur les attentes des usagers de l'aéroport et d'échanger plus globalement sur les éventuels autres sujets liés au projet de son futur réaménagement. Le délégué

ministériel au réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, Emmanuel Mercenier, ainsi qu'une garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), seront présents à la permanence.

Ouvertes à tous, sans inscription, les permanences d'information se tiendront sur les communes volontaires. Les prochaines permanences se tiendront aux dates suivantes :

- **Mardi 11 mars 2025**, de 17h à 19h, à Rezé
- **Mardi 25 mars 2025**, de 17h à 19h, à Bouguenais

Les lieux seront communiqués ultérieurement sur le site de la DGAC. Le Coceta vous invite à participer à ces permanences, une absence de mobilisation pouvant être considérée comme une caution très favorable au projet d'agrandissement de l'aéroport.

*Pour toute information, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences les **14 mars** et **25 avril** prochains, de 17h à 19h, au bungalow du Champsiome ou à nous écrire à l'adresse suivante : coceta@coceta.org*

Gym Santé Loisirs

Stage de body barre - body danse

Tous à vos agendas !

Samedi 29 mars 2025, de 14h30 à 16h, salle Gatien, Gym Santé Loisirs vous propose un stage de Body Barre – Body Danse, animé par Charline.

Stage ouvert et accessible à tous (+ de 18 ans). Tarif unique : 5€ - gratuit pour les adhérents. Alors n'hésitez pas et venez nous retrouver, nous vous attendons très nombreux !



Inscriptions : lors des cours, sur place le jour même ou sur notre site : <http://gsl-pontsaintmartin.clubeo.com>

Contact : Jocelyne Masson au 06 99 25 94 42
Facebook : Gym Santé Loisirs

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'Orchestre d'Harmonie de l'Elan vous fait voyager en musique

Une nouvelle fois, les musiciens de l'Elan vous proposent leurs concerts de printemps le **samedi 17 mai 2025**, à 20h30, et le **dimanche 18 mai 2025**, à 15h, à l'Origami.

L'orchestre d'harmonie de l'Elan vous interprétera des musiques de différents styles et différentes régions du monde. L'objectif : vous faire voyager tout en restant à Pont Saint Martin.

Plus de 70 musiciens seront présents sur scène afin de vous faire passer un agréable moment musical dans une ambiance conviviale et familiale.

Pour réserver vos places, rendez-vous à partir du 31 mars à 18h sur le site HelloAsso. Il suffit de chercher l'Elan de Pont Saint Martin ainsi que les deux événements reliés ou alors de flasher ce QR Code.



Informations : Elan Pont Saint Martin sur les réseaux sociaux Facebook & Instagram

Musique & Danse (section musique)

Les professeurs de musique et les bénévoles de l'association sont déjà en pleine préparation du spectacle de fin d'année scolaire que vous présenteront les élèves musicien-ne-s.

Cette année, les élèves vous offriront un programme très différent de l'année dernière avec encore plus de peps et de couleurs. Par ailleurs, nous favoriserons, cette année encore, le partenariat avec l'Elan avec qui nous interpréterons quelques morceaux de banda sous la houlette de Frédéric Duveau, chef d'orchestre de cette association.

Nous vous donnons donc rendez-vous le **dimanche 15 juin 2025**, à l'Origami, à partir de 15h. Une belle occasion de fêter les « papas ». Accueil et bar ouvert à partir de 14h45.

L'entrée au spectacle est toujours gratuite, une boîte destinée à recueillir vos dons éventuels sera à disposition à l'accueil.

Informations : www.amd-psm.fr
Contact : musiquepsm@gmail.com

Musique & Danse (section danse)

Comme annoncé dans le numéro précédent, le gala de danse se prépare ! L'association musique et danse est heureuse de vous annoncer son grand gala de danse annuel les **samedi 7 et dimanche 8 juin 2025**.

Ce spectacle unique mettra en lumière le talent et la passion de nos danseurs, à travers des chorégraphies variées et captivantes.

Pour faire de cet événement une réussite, nous avons besoin de bénévoles : accueil, bar, logistique... Toute aide est précieuse. Nouveauté cette année : un food truck sera présent le samedi soir, sur réservation préalable.

Contact : dansepsm@gmail.com

ASC Champsiome

Suite à l'Assemblée Générale du 10 janvier 2025, l'ASC Champsiome a le plaisir de vous annoncer le renouvellement du bureau avec l'arrivée de deux nouveaux membres, Aline et Alexandre, et la poursuite des festivités sur 2025.

Voici les dates des prochains événements à retenir :

- **Samedi 26 avril** : tournoi de pétanque
- **Samedi 21 juin** : Fête de la Musique

Ces événements étant ouverts à tous, n'hésitez pas à vous inscrire par mail à l'adresse : aschampsioime@gmail.com

Enfin, l'association aura la joie de fêter ses 50 ans cette année. Le bureau reviendra vers les habitants du Champsiome concernant l'évènement qui sera créé pour cette belle occasion !

À bientôt !

Assemblée Générale des Donneurs de Sang

Lors de l'Assemblée Générale des donneurs de sang, le bilan s'est révélé positif avec une augmentation de 10% du nombre de donneurs sur 2024. Merci encore et toujours aux participants pour leur don.

De plus, 3 bénévoles Thérèse David, Bruno Jeanneau et Bruno Martin ont été récompensés pour leur investissement depuis de nombreuses années au sein de l'association.



Merci à tous les bénévoles pour leur engagement. À l'issue de l'AG, l'association La Conf'Rairie a fait un don de 900 euros à l'ASDB de Pont Saint Martin. Le chèque a été remis par sa présidente Annick.

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 24 mars 2025**.

Contact : gerardpadiou@yahoo.fr ou 06 82 52 78 35

La Conf'Rairie

Lors de son Assemblée Générale, l'association La Conf'Rairie a remis un chèque de 200€ à l'association Pause Café, qui œuvre pour le bien-être des seniors isolés de Pont Saint Martin.



Ce don provient des profits de la Conf'Rairie générés principalement lors de la vente des chrysanthèmes et servira à améliorer les goûters des après-midi jeux des seniors (loto, jeux de cartes, etc.). La Conf'Rairie (par la voix de sa présidente Annick) poursuivra ses activités en 2025.

USP Basket

Nous proposons de découvrir, gratuitement, une nouvelle pratique au sein de notre association : le Basket Santé, les **vendredis 23 mars, 4 & 25 avril et 10 mai 2025**, de 16h30 à 17h30, salle Gardin.

Le but du Basket Santé est d'avoir une pratique sportive adaptée afin d'améliorer ou de maintenir votre état physique, mental et social. C'est une activité préventive curative et d'accompagnement qui va permettre de se réapproprier son corps.

Inscriptions : uspbasket.apprentisalarie@gmail.com
ou 06 34 66 76 94



Centre de Soins Infirmiers associatif Changement numéro de téléphone

Suite à une réorganisation, le numéro de téléphone fixe 02 40 26 83 88 pour joindre les infirmières a été supprimé. C'est pourquoi, si vous avez besoin de soins infirmiers, vous devez désormais composer le 06 45 57 55 96.

USP Tennis de Table

L'USP Tennis de Table entame la seconde phase de la saison avec détermination. Les sept équipes seniors masculines, accompagnées de l'équipe senior féminine, arborent de grandes ambitions.

Chez les jeunes, deux équipes sont engagées dans les championnats Cadets-Juniors et Benjamins-Minimes.

Côté manifestation, nous organisons notre traditionnel tournoi de doubles le **dimanche 20 avril 2025**, réservé aux pratiquants.

Concernant le championnat, les équipes joueront les dimanches 9 et 30 mars 2025 ainsi que le dimanche 6 avril 2025. N'hésitez pas à passer nous voir Salle Gatien !

À la Médiathèque, on teste des prototypes de jeux de société

Chaque mois, Clément Heuzé, chef de projet chez Space Cow, filiale d'Asmodée, leader français de l'édition de jeux de société, fait essayer des jeux en cours de création. Il se déplace lors des après-midi jeux organisées par la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu et nous explique en quoi cela consiste.

Space Cow édite des jeux de société à destination des jeunes enfants. Pourquoi est-ce si important de les faire tester avant leur commercialisation ?

Je cherche à capter les réactions des enfants. Cela permet de vérifier que les mécaniques de jeu sont bien comprises ou, quand ce n'est pas le cas, de rectifier certaines choses.

À quels moments dans le processus de développement d'un jeu venez-vous le faire essayer ?

Dans toutes les phases de développement. J'amène même certains jeux à plusieurs reprises, ce qui crée une forme de continuité chez les habitué-es des après-midi jeux. Parfois, ce sont des prototypes très artisanaux que je ramène, mais la plupart du temps, ils sont assez fidèles à la version finale.

Créer un jeu de société pour enfants, est-ce si différent d'un jeu qui s'adresse aux adultes ?

Notre cible, ce sont les moins de 7 ans, donc souvent non lecteurs. C'est pourquoi on ne met jamais de texte dans nos plateaux de jeu, afin de simplifier la compréhension. Et puis, on évite certains types de jeux, comme ceux basés sur le



bluff, qui peuvent déstabiliser les enfants.

Comment réagit le public face à ces nouveaux jeux ?

Avec curiosité. C'est toujours intrigant de voir des jeux que l'on ne trouve pas dans le commerce. Et ça ajoute un sentiment d'exclusivité pour les participant-es.

Des rendez-vous réguliers autour du jeu

Quentin Charrier, référent jeu, organise tous les mercredis (hors vacances scolaires) des après-midi jeux, de 16h à 18h. Très régulièrement, il propose également des après-midi ados-adultes ainsi que des soirées jeux sur des thèmes variés.

La prochaine après-midi jeux ados-adultes est programmée le samedi 29 mars, à 15h.



©Aurélien Mahot

Save the date : soirée pizza film surprise pour les ados, le mardi 1^{er} avril, à 19h

Sur inscription auprès de la Médiathèque au 02 40 32 79 27

ÉTAT CIVIL

Naissances : Lily LE PENNEC, Arthur LECORDIER, Soline BESSY, Soan RENAUD, Jules LENOBLE, Manon BEGAUDEAU, Younn ANGELVY, Billie LE MAILLOT LEFEBVRE, Mona AMMARI, Ambre ALGOET, Hugo ALGOET

Mariages : Christophe GUILLET et Aurore LAVERGNE, Laurent CRIBIER et Rachel MACÉ-CHAUVEAU, Maxime FRÉMONT et Élise HAMON

Décès : Rosa MOUILLÉ épouse VOISIN, Domingos BARBOSA RIBEIRO, Rogatienne FREUCHET épouse CORMERAIS, Monique GUILLET épouse VISONNEAU



Données enregistrées entre janvier et février 2025

AGENDA

Samedi 8 mars

Voyage au pays des berceuses
9h30 & 10h30 - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Vendredi 14 mars

• **Permanence Coceta**
De 17h à 19h - Bungalow du Champsiome
• **Laurel et Hardy**
Ciné-concert Orchestre National des Pays de la Loire
20h30 - L'Origami

Mercredi 19 mars

Heure du conte
15h30 - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Samedi 22 mars

Soirée cabaret
19h30 - L'Origami
Organisée par le Comité des fêtes

Lundi 24 mars

Collecte de sang
De 16h à 19h - L'Origami
Organisée par l'ADSB

Mardi 25 mars

Thé dansant
14h - L'Origami
Organisé par les Joyeux Saint Martin

Jeudi 27 mars

Conseil municipal
20h30 - Salle de la Charmille

Du 28 au 30 mars

Exposition annuelle Passerelle des Arts
Salle du Vieux Pressoir

Samedi 29 mars

• **Stage de body barre-body danse**
De 14h30 à 16h
Salle Gatien
Organisé par Gym Santé Loisirs
• **Yoga chanté**
De 14h30 à 16h30
Salle Pieds Nus
Organisé par l'USP Yoga
• **Après-midi jeux ados**
À partir de 15h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Mardi 1^{er} avril

Ciné-pizza
Film surprise pour adolescents
19h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Samedi 5 avril

• **Tournoi de palets**
10h30 - Salle Gardin
Organisé par l'USP Basket
• **Please Stand-Up**
Soirée humour
20h30 - L'Origami

Dimanche 6 avril

Vide greniers
De 9h à 18h - Salle Gardin
Organisé par l'USP Basket

Mercredi 16 avril

Heure du conte
15h30 - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Lundi 21 avril

Chasse aux œufs
À partir de 11h - Salle du Vieux Pressoir
Organisée par l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCAPL)

Jeudi 24 avril

Atelier Bienvenue à la retraite
De 14h à 16h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
Organisé par la CARSAT Pays de la Loire et le CCAS

Vendredi 25 avril

Permanence Coceta
De 17h à 19h - Bungalow du Champsiome

Samedi 26 avril

• **Toute petite heure du conte**
10h & 11h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
• **Le Petit Lieu du marché**
De 11h à 12h30 - Place du Marché
Organisé par Le Petit Lieu
• **Tournoi de pétanque**
De 13h à 20h - Aire de jeux du Champsiome
Organisé par l'AS Champsiome

Dimanche 27 avril

Concert de fin d'année
16h - L'Origami
Organisé par les Martin Chanteurs

CINÉ-CONCERT



Laurel & Hardy

par l'Orchestre National des Pays de la Loire

Vendredi 14 mars 2025

20h30 / ORIGAMI

Billetterie sur
www.mairie-pontsaintmartin.fr



PONT SAINT MARTIN